



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 mai 2012**

Délibération n° 2012-3020

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat - Désignation d'une personnalité qualifiée pour représenter la Communauté urbaine de Lyon

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : lundi 7 mai 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 22 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palēja, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Crédoz), Calvel (pouvoir à M. Assi), Crimier (pouvoir à M. Barral), Charles (pouvoir à M. Buna), Colin (pouvoir à M. Abadie), Blein (pouvoir à Mme David M.), Vesco, Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), MM. Balme (pouvoir à M. Réale), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury, Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Buffet), Huguet (pouvoir à Mme Levy), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart, Léonard (pouvoir à M. Gignoux), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Llung).

Absents non excusés : Mmes Domenech Diana, Bocquet, MM. Chabert, Dumas, Giordano, Lelièvre.

Séance publique du 21 mai 2012**Délibération n° 2012-3020**

commission principale : urbanisme

objet : **Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat - Désignation d'une personnalité qualifiée pour représenter la Communauté urbaine de Lyon**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat est composé de 23 membres dont 13 représentants de la Communauté urbaine de Lyon.

Parmi ces 13 représentants, 6 sont des Conseillers communautaires et 7 sont des personnalités qualifiées dans au moins l'un des domaines suivants : urbanisme, logement et environnement, notamment en ce qui concerne l'aspect financier de ces politiques ou des affaires sociales. Parmi ces personnes, 2 sont élus d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du ressort de l'OPH de Villeurbanne est habitat mais n'ayant pas la qualité d' élu communautaire.

Par délibération n° 2008-0225 du 8 juillet 2008, le Conseil de communauté a désigné les 7 personnalités qualifiées suivantes :

- madame Pascale Crozon (domaine du logement),
- monsieur Christian Vermeulin (domaine du logement),
- monsieur Jean Moreteau (domaine de l'urbanisme),
- monsieur René Beauverie (domaine de l'urbanisme),
- monsieur Philippe Sardin (domaine de l'urbanisme),
- madame Anne-Marie Barriac (domaine du logement),
- madame Fabienne Grandjean (domaine du logement).

Cette composition a fait l'objet des évolutions suivantes :

- par délibération n° 2009-0914 du Conseil du 28 septembre 2009, madame Fabienne Grandjean a été remplacée par monsieur Simon Baudin,
- par délibération n° 2011-2127 du Conseil du 4 avril 2011, monsieur Philippe Sardin a été remplacé par monsieur Jean-Baptiste Lesort.

Monsieur René Beauverie est décédé le 29 août 2011.

Afin de pourvoir à la vacance de ce poste, il est proposé au Conseil de communauté de désigner une nouvelle personnalité qualifiée au sein du Conseil d'administration de l'OPH Villeurbanne est habitat ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne monsieur Jérôme Sturla en tant que personnalité qualifiée pour représenter la Communauté urbaine de Lyon au sein du Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 mai 2012.